

EEC



Dossier de presse



En partenariat avec RENAULT et SOCOMETRA ENGIE, EEC ENGIE présente une offre 100% mobilité durable

06 décembre 2016



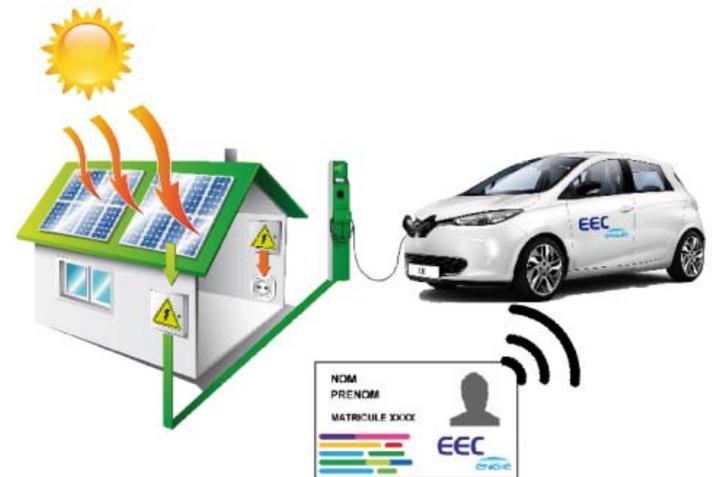
EEC ENGIE encourage la mobilité électrique

La démarche d'EEC ENGIE est d'agir en faveur de la transition énergétique et de répondre aux enjeux de la ville de demain en Nouvelle-Calédonie en proposant des solutions innovantes et en investissant dans les nouvelles technologies en liant des partenariats mondiaux intersectoriels.

En tant que pionnier de la révolution énergétique, ENGIE considère le transport comme un axe majeur de développement » ; en Nouvelle-Calédonie aussi ! EEC considère la mobilité électrique comme une étape clé de la transition énergétique et encourage son développement.

Précurseur en Nouvelle-Calédonie dans le domaine de la mobilité électrique, EEC ENGIE dispose depuis 2012 de 2 véhicules électriques alimentés à partir d'une installation solaire.

En 2016, EEC ENGIE présente un premier démonstrateur de mobilité électrique en «écosystème» à destination de flottes de véhicules pour les collectivités ou les Entreprises.



EEC ENGIE pionnier de l'écomobilité

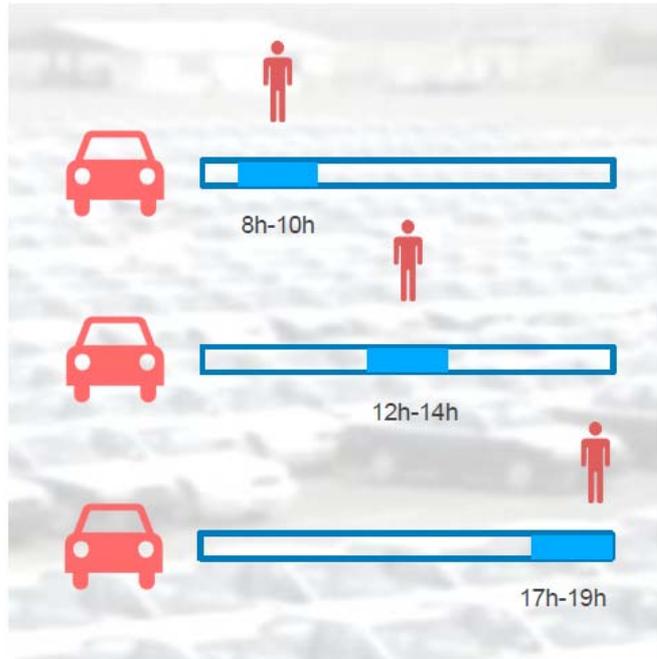
Depuis 2015, EEC ENGIE a mutualisé une partie de son parc automobile. Au total 14 véhicules dont 2 électriques sont mis à disposition du personnel pour leurs déplacements professionnels. Ce mode de gestion permet d'optimiser l'utilisation de la flotte automobile, en réduisant le nombre de véhicules sans altérer le service rendu.

En partenariat avec RENAULT et SOCOMETRA ENGIE, EEC ENGIE présente une offre globale d'écomobilité 100% verte

Cette solution, à destination de flottes de véhicules pour les collectivités ou les Entreprises, comprend:

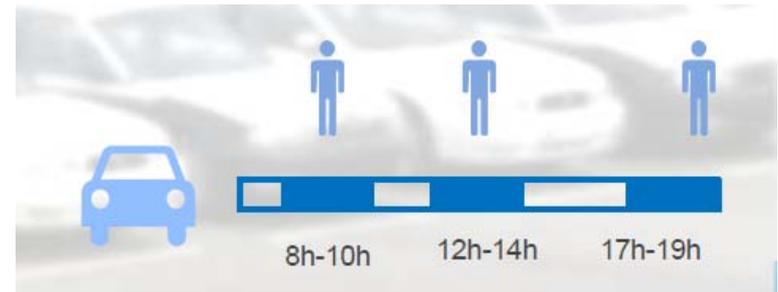
- Les carports/ombrières et toitures solaires (SOCOMETRA ENGIE)
- Les véhicules électriques (RENAULT)
- Les bornes de recharge (SOCOMETRA ENGIE)
- Un logiciel de supervision pour la réservation et la mise en partage d'un parc de véhicules (ENGIE INEO).

Optimiser l'utilisation d'une flotte de véhicules



Sans autopartage

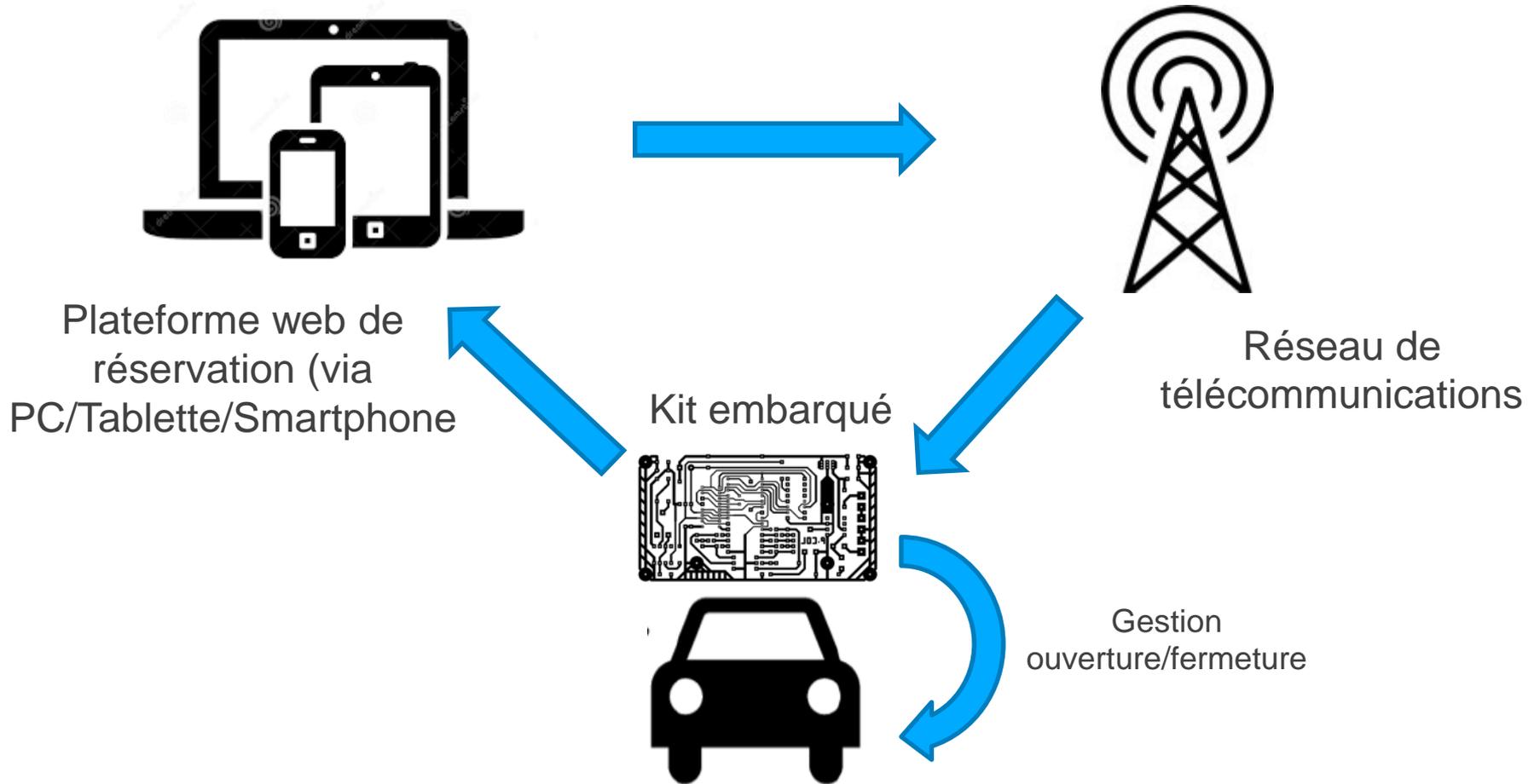
- 3 véhicules utilisés au lieu d'1 seul
- sur des tranches horaires différentes
- impact environnemental



Avec l'autopartage

- Utilisation d'1 seul véhicule mutualisé
- Optimisation du parc automobile
- Réduction possible du nombre de véhicules sans dégrader le service
- Moins d'émission de CO²

Comment cela marche?



Une utilisation simple et pratique



Réservation en ligne sur la plateforme web

- Choix de la date/heure de réservation
- Définition de la durée de réservation
- Choix d'un véhicule dans la liste de ceux disponibles sur la période voulue

Accès au véhicule

Identification par badge

Un outil de gestion de flotte automobile

Des fonctionnalités conçues pour aider à mieux gérer un parc de véhicules

- Statistiques d'utilisation par véhicule/ sur la totalité de la flotte
- Gestion de différents profils d'utilisateurs : exploitant (badge), accès limité à une tranche horaire...
- Gestion des alertes: véhicule non rendu ou rendu en retard

La flotte d'EEC ENGIE

- 77 personnes inscrites au service d'autopartage.
- 122 heures / mois en moyenne d'utilisation des véhicules.
- Suppression d'un véhicule du parc mutualisé sans altération du service.

Le choix de s'associer avec RENAULT

Pionnier du véhicule électrique, RENAULT est aujourd'hui le seul constructeur automobile à proposer une gamme complète de véhicules 100 % électriques en Nouvelle-Calédonie.

A l'instar d'ENGIE, EEC est également partenaire de RENAULT depuis l'année 2006 pour la majeure partie de son parc automobile.

La mobilité verte, axe stratégique de développement pour ENGIE

En tant que pionnier de la révolution énergétique, **ENGIE considère le transport comme un axe majeur de développement** - la stratégie d'ENGIE est de devenir un leader de la fourniture de solutions de **mobilité verte** en investissant dans les nouvelles technologies et des partenariats mondiaux intersectoriels.

Pour devenir un leader mondial de la transition énergétique, ENGIE accélère le déploiement de solutions innovantes éprouvées pour ses clients internationaux par le biais d'investissements dans les nouvelles technologies et des partenariats mondiaux intersectoriels.

ENGIE considère que **la mobilité verte** est essentielle à la transition énergétique car les transports - qui dépendent aujourd'hui à 95 % du pétrole - représentent 23% des émissions mondiales de CO2 et plus de 30% en Europe. Le transport repose encore à 95 % sur des carburants issus du pétrole.

La mobilité verte, axe stratégique de développement pour ENGIE

La transformation vers une mobilité moins émettrice de CO2, moins polluante et plus fluide est aujourd'hui essentielle, notamment dans les villes, où vivront 3 habitants sur 4 en 2050.

ENGIE développe des activités de conseil en planification urbaine, des solutions pour les transports collectifs (électrification, signalisation, aide à l'exploitation, information voyageurs), des carburants alternatifs (dont la mobilité gaz, électrique et hydrogène) et des plateformes digitales pour fluidifier le trafic.

La mobilité verte, axe stratégique de développement pour ENGIE

ENGIE a annoncé en 2016 sa décision d'investir près de 100 millions d'euros d'ici 2020 dans l'installation de stations de Gaz Naturel Comprimé (GNC) et de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) destinées à alimenter les flottes de véhicules en gaz naturel et en biogaz en Europe.

- En août 2016, ENGIE et Powerdale ont été sélectionnés pour la fourniture de 800 bornes publiques de rechargement au Luxembourg ainsi que pour le contrat de services associés sur une période de 12 ans.
- En septembre 2016, ENGIE a annoncé déployer 4 000 points de rechargement pour les véhicules électriques à Rotterdam et La Haye. ENGIE sera chargé de l'installation, de la gestion et de l'exploitation de ces bornes de chargement. L'analyse du Big Data revêtera une importance considérable au cours de l'installation du système pour optimiser l'utilisation du réseau de rechargement.

Contact presse

Laurence ESQUEDIN | Tél : 46.35.26 - Gsm : 78.29.23 | laurence.esquedin@eec.engie.com

EEC | 15, rue Jean Charlier - PK4 | BP F3 | 98 848 Nouméa | Nouvelle-Calédonie | www.eec.nc



Innover pour mieux vous servir



www.eec.nc